

MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES SITES METROPOLITAINS DE L'IFREMER

N°261000088

CCTP spécifique au lot 4

Lot n°1 : Manche Mer du Nord

Lot n°2 : La Seyne-sur-Mer

Lot n°3 : Palavas-les-Flots

Lot n°4 : Sète

Lot n°5 : La Tremblade

Lot n°6 : Arcachon

Lot n°7 : Nantes-Bouin

Lot n°8 : Bretagne

Table des matières

1. Glossaire	4
2. Clauses et prescriptions spécifiques	4
2.1. Préambule	4
2.2. Désignation des parties	4
2.3. Présentation du site (Sète).....	4
2.4. Evolution prévisible du périmètre	4
3. Objet du marché	5
3.1. Missions	5
3.2. Surveillance et conduite des installations	5
3.3. Maintenance préventive	5
3.4. Maintenance corrective	5
3.5. Maintenance améliorative	5
3.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations	6
3.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux	6
3.8. Devoir de conseil	6
3.9. Périmètre d'intervention.....	6
4. Niveau de service à atteindre.....	6
4.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre	6
4.2. Obligation de moyens	6
5. Prescription par lot technique	8
5.1. Introduction.....	8
5.2. Décomposition en sections techniques.....	8
5.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre	8
5.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie	9
5.5. Section 03 : ELE – Electricité.....	10
5.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts	11
5.7. Section 05 : PRO – Process	12
5.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques.....	12
6. Exécution du marché.....	13
6.1. Horaires et jours ouvrés.....	13
6.2. Horaires d'ouverture	13

6.3. Organisation du titulaire du lot.....	13
6.4. Fournitures et prestations	13
6.5. Personnel du Titulaire du lot.....	14
6.6. Gestion outils informatiques	14
6.7. Procédures d'intervention	14
6.8. Modalités et conditions d'exécution	15
6.9. Accès.....	15
6.10. Conditions particulières	15
6.11. Livrables et reporting	15
6.12. Sécurité	16
6.13. Environnement.....	16
6.14. Modalités de prise de marché.....	16
7. Liste des pièces jointes au CCTP	16
Annexe 1: inventaire du stock de pièces de rechange	17
Annexe 2: implantation du lot	17
Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit	17
Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot	17
Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités	18

1. Glossaire

Cf. CCTP Commun

2. Clauses et prescriptions spécifiques

2.1. Préambule

Le présent CCTP a pour objectif de regrouper les exigences spécifiques des prestations de maintenance technique opérée par l'entreprise titulaire du lot concerné et devant assurer l'exploitation, la maintenance et la surveillance des installations techniques décrites dans les documents joints.

2.2. Désignation des parties

Cf. CCTP commun

Les représentants du Directeur du centre Méditerranée sont :

- Les logisticiens sur chaque site ;
- En suivi de sécurité, l'Ingénieur Sécurité du centre Méditerranée.

2.3. Présentation du site (Sète)

2.3.1. Station de Sète (4667 m² de SHON + CELIMER)

La station est composée de trois bâtiments :

- Un bâtiment principal (SHON 4195 m² sur deux niveaux) pour des bureaux, laboratoires d'analyse, laboratoires humides, salles de visioconférence, salles de réunion, réfectoire, une salle open-space. Ce bâtiment comprend également des zones techniques, chaufferie, 3 groupes de production d'eau glacée dont deux réversibles et une salle congélateurs.
- Un bâtiment technique de 472 m² de SHON comprenant deux bureaux, un atelier, un groupe électrogène, un transformateur et des zones de stockage de matériel.
- Un poste de garde est situé à l'entrée du site, un bâtiment de type bungalow abritant une unité de production d'azote pour analyses.
- Une extension récente CELIMER de 1030 m² comprenant des laboratoires secs et humides, des bureaux partagés et des salles de conférences.
- La station est équipée d'une cale de mise à l'eau et d'un ponton d'accostage.
- GTC : Le site est équipé d'un réseau d'automates de marque Trend qui gère le fonctionnement des installations techniques et génère des alarmes en cas de défauts.
- Production photovoltaïque solaire de 88kWc d'une surface de 352m² sur la toiture du bâtiment CELIMER

2.4. Evolution prévisible du périmètre

L'Ifremer envisage la relocalisation de la station de Palavas à proximité immédiate de la station de Sète. Une adaptation du périmètre sera réalisée, le cas échéant.

3. Objet du marché

3.1. Missions

3.1.1. Missions principales du titulaire du lot

Cf. CCTP commun

3.1.2. Nature des prestations

Cf. CCTP commun

3.2. Surveillance et conduite des installations

La conduite des installations ne concerne pas tous les sites : Cf. périmètre d'intervention.

3.2.1. Surveillance des installations

Cf. CCTP commun

3.2.2. Conduite des installations

Cf. CCTP commun

Spécificité du lot	
Sète	Pas de conduite des installations, hors marché

3.3. Maintenance préventive

3.3.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun

3.3.2. Calendrier

Cf. CCTP commun

3.3.3. Organisation

Cf. CCTP commun

3.4. Maintenance corrective

3.4.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun

3.4.2. Pendant les heures ouvrées

Cf. CCTP commun

3.4.3. Hors des heures ouvrées

Cf. CCTP commun

3.5. Maintenance améliorative

Cf. CCTP commun

3.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations

Cf. CCTP commun

3.6.1. Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	Le technicien de l'entreprise titulaire devra accompagner l'entreprise en charge des contrôles réglementaires, y compris lors du contrôle des hottes et sorbonnes des laboratoires

3.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux

Cf. CCTP commun

3.8. Devoir de conseil

Cf. CCTP commun

3.9. Périmètre d'intervention

Cf. CCTP commun

4. Niveau de service à atteindre

4.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre

Cf. CCTP commun

4.1.1. Délais d'intervention

Cf. CCTP commun

4.2. Obligation de moyens

4.2.1. Moyens humains

Cf. CCTP commun

Spécificités du lot

Le temps indiqué est du temps de technicien affecté au site par le titulaire du lot. Il s'entend hors intervention d'un sous-traitant ou d'un technicien du titulaire du lot non dédié au site.

Le volume horaire indiqué ci-dessous est le volume horaire identifié par l'Ifremer pour effectuer l'ensemble des prestations du marché. Le titulaire pourra proposer un volume horaire plus important s'il estime que ce volume n'est pas suffisant. Cependant ce volume horaire ne peut pas être réduit. Le volume horaire proposé par le titulaire dans son offre sera contractuel et servira de base pour la réalisation des prestations du marché.

Spécificité du lot	
Sète	Qualifications : Technicien de maintenance multi-technique, diplômé d'un Brevet de Technicien Supérieur en Maintenance Industrielle ou équivalent, avec une expérience de minimum 3 ans Habilitations électriques BR, BC, B2V, B1V, HOV Habilitation manipulation fluide frigorigène Habilitation travail en hauteur Volume horaire identifié comme nécessaire pour la réalisation des prestations : 3 jours (3 x 7 heures) par semaine sur 52 semaines par an minimum (à répartir judicieusement). Fermeture annuelle de fin d'année sur une base de 21h/semaine. Astreintes : dans le forfait de rémunération Spécificités : présence du technicien lors de l'entretien annuel du poste HT et TGBT. En cas d'absence du technicien, il doit être remplacé pour assurer le volume horaire et la présence journalière prévus. Dans le cas de réunion obligatoire, les heures d'absences devront être récupérées Le candidat devra présenter en mémoire technique les qualifications et habilitations minimales de ses équipes pressenties pour mener à bien les missions attendues pour validation.

4.2.2. Moyens techniques

Cf. CCTP commun

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	

4.2.3. Base de Calcul sur la présence des personnels

Cf. CCTP commun

5. Prescription par lot technique

5.1. Introduction

Cf. CCTP commun

5.2. Décomposition en sections techniques

Les équipements sont répartis en 6 sections :

- Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre
- Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie, équipements sanitaires
- Section 03 : ELE – Electricité courants forts et faibles
- Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts
- Section 05 : PRO – Process
- Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

5.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre

5.3.1. Toitures terrasses et chéneaux

Entretien des terrasses – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	Terrasse toiture des bâtiments Cf. Gamme de maintenance

5.3.2. Second œuvre

Cf. CCTP commun

Second œuvre – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	

5.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie

5.4.1. Chauffage

Cf. CCTP commun

Chauffage – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	Conduite non assurée par le titulaire du lot

5.4.2. Climatisation

Cf. CCTP commun

Contrôle, manipulation et traçabilité des fluides frigorigènes

Cf. CCTP commun

Systèmes de conditionnement d'air

Cf. CCTP commun

Inspection de l'équipement de réfrigération

Cf. CCTP commun

Climatisation – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	Réseaux en Geberit Mepla et multicouche – réseaux 2 tubes et 4 tubes – voir inventaire

5.4.3. Réseaux techniques

Traitement et Analyse des eaux

Cf. CCTP commun

5.4.4. Ventilation

Cf. CCTP commun

Ventilation – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	Hottes et sorbonnes laboratoire – voir inventaire

5.4.5. Chambres froides

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	Local conservation d'échantillons (3 locaux dédiés avec congélateurs, 2 locaux -20°C + 1 local -80°C)

5.4.6. Pompes à chaleur et thermofrigopompes

Cf. CCTP commun

5.4.7. Plomberie, équipements sanitaires

Cf. CCTP commun

5.4.8. Disconnecteurs hydrauliques

Cf. CCTP commun

5.4.9. Eau chaude sanitaire

[Prescriptions](#)

Cf. CCTP commun

[Vérification de l'absence des légionnelles](#)

Cf. CCTP commun

[Spécificités du lot](#)

Spécificité du lot	Nombre de points à risque Légionnelles
Sète	Laboratoires WC/Douches/Lavabos

5.4.10. Plomberie et sanitaires – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	WC suspendu bâtiment CELIMER

5.5. Section 03 : ELE – Electricité

5.5.1. Electricité courants forts

[Haute tension \(Cellules HT + transformateur HT/BT\)](#)

Cf. CCTP commun

[Spécificités du lot](#)

Spécificité du lot	
Sète	Le transformateur HT/BT est situé dans le bâtiment logistique La maintenance HT/BT se fait le samedi

5.5.2. Basse tension

Cf. CCTP commun

[Spécificités du lot](#)

Spécificité du lot	
Sète	Thermographie : hors marché Panneaux solaires : Cf. plans de maintenance

5.5.3. Maintenance préventive TGBT

Cf. CCTP commun

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	La maintenance TGBT est réalisée le samedi

5.5.4. Blocs de secours

Spécificité du lot	
Sète	BAES hors marché

5.5.5. Electricité – spécificités du lot

Spécificité du lot	Spécificités	Régime de neutre par site
Sète		Régime de neutre : TT

5.5.6. Groupes électrogènes

Cf. CCTP commun

Groupes électrogènes – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	Voir inventaire et plans de maintenance (pas de cuve de stockage carburant)

5.5.7. CFA – Electricité courants faibles

GTC – Gestion technique centralisée

Le site de Sète est équipé d'une GTC de marque TREND.

Protection incendie

Cf. CCTP commun

Système de sécurité incendie

Cf. CCTP commun

Système de sécurité incendie – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	Prestation hors marché

5.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts

5.6.1. Espaces extérieurs – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	Le titulaire du lot aura à sa charge le débouchage ponctuel et le curage annuel du réseau EU/EP

5.6.2. Pompes de relevage

Cf. CCTP commun

Pompes de relevage – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	

5.7. Section 05 : PRO – Process

5.7.1. Interventions pour les laboratoires

Spécificité du lot	
Sète	Douches de sécurité, siphons de sol

5.7.2. Pompage et traitement eau de mer / rivière

Pompage et traitement eau de mer / rivière – spécificités

Spécificité du lot	
Sète	Pompe et filtration de captage dans le canal + réseau

5.7.3. Nettoyage des bassins et caniveaux eau de mer

Spécificité du lot	
Sète	Caniveaux eau de mer (voir inventaire)

5.7.4. Air comprimé

Surveillance de l'état du réseau air comprimé

Cf. CCTP commun

Air comprimé– spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	Sans objet

Process – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Sète	Sans objet

5.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

5.8.1. Matériel de cuisine

Spécificité du lot	
Sète	Hotte de cuisine (voir inventaire)

5.8.2. Portes et barrières motorisées

Portes automatiques et portes-rideaux

Spécificité du lot	
Sète	Hors marché

Portails et barrières levantes

Spécificité du lot	
Sète	Hors marché

6. Exécution du marché

Cf. CCTP commun

6.1. Horaires et jours ouvrés

Cf. CCTP commun

6.2. Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouvertures (Cf. Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot) correspondent aux périodes où le titulaire du lot est en mesure d'accéder et d'intervenir de manière habituelle sur le site.

6.3. Organisation du titulaire du lot

Cf. CCTP commun

6.3.1. Organisation des interventions correctives en astreinte (en dehors des heures et jours ouvrés)

Cf. CCTP commun

6.3.2. Organisation des interventions correctives pendant les heures et jours ouvrés

Cf. CCTP commun

6.3.3. Organisation de la maintenance préventive

Cf. CCTP commun

6.4. Fournitures et prestations

6.4.1. A la charge du titulaire du lot ; compris au forfait

Cf. CCTP commun

6.4.2. A la charge de l'Ifremer

Cf. CCTP commun

6.4.3. Fournitures et prestations – spécificités du lot

Spécificité du lot	Fournitures	Mise à disposition de locaux – locaux du titulaire
Sète	Hors relamping	Un bureau avec un poste de travail équipé d'un PC situé dans le bâtiment logistique

6.5. Personnel du Titulaire du lot

6.5.1. Organisation

Cf. CCTP commun

6.5.2. Suivi des connaissances techniques et sécurité

Cf. CCTP commun

6.6. Gestion outils informatiques

6.6.1. GTC

Cf. CCTP commun

Spécificité du lot

Spécificité du lot	
Sète	L'Ifremer donnera accès sur le superviseur de la GTC permettant l'accès aux données. Le logiciel et les appareils liés à la GTC sont la propriété de l'IFREMER. La GTC permettra au titulaire du lot de gérer les informations et alarmes techniques du site de Sète. Le titulaire du lot devra informer l'IFREMER des améliorations à apporter au système. Le titulaire assurera le relevé hebdomadaire de l'ensemble des compteurs.

6.6.2. GMAO

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Au démarrage du marché, puis chaque année, l'Ifremer assurera ½ journée de formation des intervenants à l'utilisation de l'outil.

Cycle de vie d'une demande d'intervention (DI)

Les demandes d'intervention sont réalisées via la GMAO CARL sous forme de DI.

6.7. Procédures d'intervention

6.7.1. Généralités

Cf. CCTP commun

6.8. Modalités et conditions d'exécution

Cf. CCTP commun

6.9. Accès

Cf. CCTP commun

6.9.1. Règles générales aux zones d'accès contrôlés

Cf. CCTP commun

6.9.2. Accès aux laboratoires accrédités

Se reporter aux procédures spécifiques jointes au présent document.

6.10. Conditions particulières

6.10.1. Amiante

Cf. CCTP commun

6.10.2. Activités en site occupé

Cf. CCTP commun

6.10.3. Exigences relatives à la communication et à la transparence

Cf. CCTP commun

6.11. Livrables et reporting

Cf. CCTP commun

6.11.1. Qualité et suivi des consommations

Cf. CCTP commun

6.11.2. Audit technique d'entrée

Cf. CCTP commun

6.11.3. Les documents de la maintenance

Cf. CCTP commun

Spécificité du lot

Spécificité du lot	
Sète	

6.11.4. Réunions de pilotage

Cf. CCTP commun

6.11.5. Rapport d'activité

Cf. CCTP commun

6.11.6. Indicateurs de performance

Cf. CCTP commun

6.11.7. Audit technique de sortie

Cf. CCTP commun

6.11.8. Livrables – spécificités du lot

Spécificité du lot	Fréquence du rapport d'activité	Site avec report automatique des compteurs	Fréquence des réunions de travail et visites périodiques
Sète	Annuelle	Sète : report sur GTC	Trimestrielle et sur demande en cas d'urgence

6.12. Sécurité

Cf. CCTP commun

6.12.1. Plan de prévention

Cf. CCTP commun

6.12.2. Signalisation des travaux et permis de feu

Cf. CCTP commun

6.12.3. Circulation à l'intérieur des sites

Cf. CCTP commun

6.13. Environnement

Cf. CCTP commun

6.14. Modalités de prise de marché

Cf. CCTP commun

7. Liste des pièces jointes au CCTP

- Plans du site concerné :
 - Lot n°2 :
 - Sète
- Inventaire des équipements et niveau de maintenance
- Plans de maintenance des équipements
- Procédures d'intervention dans les laboratoires accrédités

Annexe 1: inventaire du stock de pièces de rechange

Voir document Stock Matériels Sète

Annexe 2: implantation du lot

Station de Sète
Boulevard Jean Monet
CS 30171
34203 SETE CEDEX

Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit

Méditerranée :

- Sète : gardien la journée, vidéosurveillance la nuit, les Week-ends et jours fériés.

Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot

Site	Jours d'ouverture	Horaire d'ouverture	Horaire de fermeture
Lot 2 – Méditerranée			
Sète	Du lundi au jeudi	07h30	20h00
	Vendredi	07h30	19h30

Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités

Salle 34 H et I eDNA

Accueil prestataire externe en salle 34i_ADN environnemental_V001_15092022

Cette procédure est diffusée au responsable de la station de l'unité MARBEC, à l'équipe de la logistique par mail et elle fait l'objet d'un affichage dans la salle.

1) Rappel des activités réalisées dans ces salles :

Les salles 34H et 34I sont des salles utilisées strictement pour l'extraction dans ADNe (ADN environnemental) présent en faible quantité dans les échantillons d'eau ou de sédiments.

C'est pourquoi un nombre de précautions est important à appliquer dans l'utilisation de ces lieux en termes de risques de contaminations externes afin de préserver la qualité du travail qui y est réalisé.

2) Condition d'accueil d'un prestataire externe :

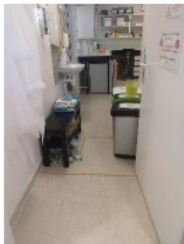
Toute intervention technique de travaux de vérification, de maintenance réalisée dans ces salles, programmées ou non, doit être signalée aux responsables du Plateau de biologie moléculaire : Christine Félix et Florence Cornette, afin de prendre les dispositions nécessaires..

Tout prestataire externe assurant une intervention technique de travaux de vérification, de maintenance et autre doit être accompagnée par un membre de l'équipe de la logistique à minima et une des responsables du Plateau de biologie moléculaire si possible pour l'accueil et la phase de nettoyage et décontamination.

3) EPI :

L'équipe de la logistique ou du plateau doit remettre à l'intervenant une tenue spécifique à cette salle : combinaison, charlotte, surchaussures, masque, gants. **Insister sur le fait, d'utiliser cette tenue à partir du SAS d'entrée et uniquement pour cette salle.**

Les EPI sont mis à disposition dans le SAS de la salle sous le banc.

SAS : 	EPI : Merci de respecter cet ordre : ✓ Surchaussures ✓ Combinaison jetable ✓ Charlotte ✓ Masque ✓ Gants
--	---

4) Nettoyage et décontamination du matériel technique propre à l'intervention type outils :

L'utilisation de matériel de mesures, d'outils doit faire l'objet d'une discussion avec les responsables du Plateau technique pour la mise à disposition de matériel de nettoyage et de décontamination des outils

Moyens :

Grand bac blanc pour le nettoyage et la décontamination, de matériel immergeable.

Le nettoyage doit être réalisé dans le couloir dans le bac blanc avec la solution de nettoyage labwash 1%.

Essuyage du matériel avec de l'essui tout de la salle 34 I.

Si machine-outil, le nettoyage sera réalisé avec ce produit par essuyage et non trempage.

Le matériel nettoyé est disposé dans le SAS afin de procéder à la décontamination.

La décontamination est réalisée, en utilisant une vaporisation de DNA exitus, séchage de cette de cette solution 10min et essuyage de l'excédent à l'aide d'essui tout.

Si des appareils de mesures non étanches fragiles doivent être utilisés, la réalisation d'une housse sera effectuée soit à l'aide de film étirable soit à l'aide de sachet zip.

5) Enregistrement de l'intervention :

Inscrire sur la feuille d'utilisation de salle : la date, la nature de l'intervention.